

La Cathédrale

L'édifice de la cathédrale de Rimouski se trouve en piteux état. Les coûts de sa remise en état pourraient s'élever à plusieurs millions de dollars, de dix à quinze selon certaines estimations. Pour y arriver, on parle de sacrifier les autres églises et de mettre à sec certaines fondations qui ont déjà, chacune, leurs objectifs établis dans leurs statuts établis selon les lois en vigueur chez nous.

Si jamais on y parvenait, la cathédrale serait un éléphant blanc. La nef est un vaisseau beaucoup trop grand pour les assemblées liturgiques qui habituellement s'y tiendraient. Voyons ce qu'il est advenu de la pratique religieuse des gens vivant aux abords des églises déjà fermées, soit celles de St-Yves, Nazareth et Ste-Odile. De plus, autour de la cathédrale, on trouve surtout des banques, des commerces, des édifices gouvernementaux... Les familles y sont rares.

Les besoins de la pastorale actuelle requièrent des salles où accueillir des groupes de catéchèse, des rencontres de mouvements, des locaux où fraterniser. La cathédrale n'a pas de sous-sol et n'offre que la salle St-Germain, peu fonctionnelle à mon sens. Cependant les églises de Ste-Agnès, de St-Pie X et de St-Robert en sont très bien pourvues. S'il ne restait que la cathédrale, le tournant missionnaire qu'entend prendre notre évêque à l'invitation du pape François s'en trouverait paralysé dans la paroisse de St-Germain à Rimouski.

Jésus et les apôtres après lui n'ont pas construit d'églises, ni demandé d'en édifier. La multiplication des disciples amena les responsables de l'Église à bâtir des maisons de la communauté croyante. Ce qui importe, c'est d'abord la communauté, non la bâtisse de pierre, de brique ou de bois. Dans sa première lettre, saint Pierre écrit : "Approchez-vous de lui (le Seigneur Jésus), la pierre vivante, rejetée par les hommes, mais choisie, précieuse auprès de Dieu. Vous-mêmes, comme **pierres vivantes**, prêtez-vous à l'édification d'un **édifice spirituel**, pour un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ" (1 Pi 2, 4-5).

L'effort de l'Église qui est à Rimouski ira dans ce sens au cours des prochaines années, non à restaurer de vieilles pierres. Pour la cathédrale, s'il est des gens qui lui reconnaissent un caractère patrimonial et trouveraient le moyen de lui donner une vocation culturelle tout en sauvegardant un espace pour le culte, ce que souhaitait Mgr Grondin, qu'ils élaborent un projet concret et aussi détaillé que celui qu'avait préparé M. Michel Khalil et son équipe! Que l'Esprit de Jésus nous inspire et refasse notre unité!

Paul-Émile Vignola, ptre
49, rue St-Jean-Baptiste ouest,
Rimouski. G5L 4J2

Tel. 418-722-5062
Courriel : pvignola@cgocable.ca